

S. A. Reconnoissent les Espagnols encores
 estas deux fois, et eux mesmes aussi comme
 ayant également à craindre les forces de
 leurs amis et les ruses de leurs ennemis, et les
 plus avisés croient que la France à la fin se
 verra empatroniser de nos propres mesmes. ce qui
 cause tant de difficultés et de difficultés parmi
 nos gens que je n'y voy point encor de peur, non
 plus qu'eux mesmes comme je crois. Mais j'ay
 grand tort de vous embesmer sur ce sujet d'
 exarime et de crise. Dieu nous doint ce qu'il
 connoit nous estre salutaire,

24 Augustus 1646. On parle ici fort des grands
 avantages qu'on a stipulé pour S. A. à la venue
 de 500 m. Le Sautois par au et pour Madame la
 princesse qu'elle aura le Marquisat de Pragues
 et la ville de Souverain. Quelqu'un parlent
 aussi de Turin. Et dit on là dessus qu'on se
 doit pas esbouter qu'elle face l'adversité pour
 les Espagnols contre les Français. Je n'ay laisi
 de continuer la piece et suis contraint de vous
 dire que j'ay bien de la peine à répondre à Mr.
 Anselm sur la preoccupation qu'il accuse de Mess^{rs}
 nos plénipotentiaires, meque existimare non esse
 ex se nostre Gallos irritare. In modo puto
 etiam a S. C. peccari. Plura non licet addere.

20 December 1646. La haste me fist oublier à
 vous dire que Mess^{rs} Verholt et nostre Geffier
 Pruyers sont grandement faulx de ce que mes
 Courvoisier a obtenu ^{Carte de} ~~la~~ survivance de la recette de
 Grave, laquelle avoit esté donné de par S. A.
 au fils de Mr. Verholt. Ne veulent que ce soit
 tout que aye rendu nostre maître mauvais
 regard de ce qu'il avoit promis, et led. Geffier
 s'est infatué de cette opinion que les Ministres
 des Princes se prevaldront dorénavant
 à demander les charges de la maison au préjudice
 des domestiques et que tout se fera par voyes
 obliques supplet aux embarras et aux surprises.

Que ne pourra faire M. de Dupleix avec
avec le Ministre de la France? dit-il et avec
une contenance d'un homme qui parle avec
respectement. Nos collègues l'on fait bien
remarque. C'est en somme une flaque qui il
a que sa source sera gâtée. Je vous prie de
vivre avec cet homme comme avec un homme
du temps corrompu. Utter mutua disputatione
et in domo quibus peccatis arbitris. Vous pouvez
librement dire à Madame la princesse que je
vous ay donné avis de la calomnie dont on
vous a voulu noircir auquel de leur Altesse.
Sachez que Madame s'est bien montrée comme
ceci aie d'embrasser ma petite apologie contre
lad. calomnie. *Litena hanc in manere videbatur.*
Nominum calomniarum deintare non possumus
apud Principes in deteriora promissiones. Je parlerai
peut avec l'italo le député de Gueldre que
par ordre de S. A. Car on la lettre de mort
maître à Madame S. A. écrit qu'il est en apper,
l'italo et qu'il espère de se venger un jour contre
luy. J'ai vu cela de mes yeux en lad. lettre de
laquelle elle m'a tenu une bonne partie dont le
sommaire estoit que S. A. s'estonné que ceux de
Hollande lui font prendre l'heur de che. et qu'on
voudoit qu'il entreprit avec quelq. chose un
favor des desjeins de France pour divertir l'ennemi
ni à bon escient de. Elle se montra fort
affectueux à l'alliance de Steanony. Je vous
marque ceci afin que vous soyez desirieux de
l'opinion que vous pouvez avoir en face de devant
de quelques quod Principi nostro cum S. M.
interceptat. Vos plura sanatum videtur. Madame
de Dona s'est plaint à moy de M. Kuyper. Elle la
luy garde bonne. Apprenez vous de cela.

Angewyfeld de herstelling in
lyne waardigheid

26 Sept. 1646. Pour vos amis se reconnoissent et tremant
de votre reconstruction et ma femme et moy très,
faillons de joye. Elle me pria de vous écrire de l'alle